TRIOMPHE DES OUVRIERS

Ceux d'Ottawa se font les interprètes de leurs frères de la Puissance entière en donnant un

GRAND BANQUET

— AU —

Royal Roller Rink

— LE —

18 OCTOBRE PROCHAIN

EN L'HONNEUR DE

l'Hon. M. J. A. CHAPLEAU

Secretaire d'Etat

Comme reconnaissance pour les services rendus par cet homme politique aux classes ouvrières depuis les débuts de sa carrière et notamment lors de l'élection

De Montreal-Est

où il a voulu une candidature ouvrière laquelle, une fois acceptée, a été conduite à la victoire par son travail incessant, sa grande éloquence et son dévouement pour les artisans.

Un Grand Succès!

Plus de six cents Convives assurés!!

Certitude qu'il y en aura 1200!!!

Venant de toutes les parties des districts d'Ottawa et de Montréal.

Les Unions ouvrières de Montréal et de Toronto seront représentées par une brillante pléiade.

Des discours seront prononcés par plusieurs de nos premiers hommes des sphères politiques et ouvrières, notamment

Sir JOHN MACDONALD,
Sir H. LANGEVIN,
Sir J. THOMPSON,
Sir A. P. CARON,
L'hon. M. TAILLON,
L'hon. M. MEREDITH, chef de l'opposion Provinciale.

M. A. T. Lepine, le populaire député-ouvrier de Montréal-Est sera présent.

Prix du billet - - - $1.00

☞ **En vente aux endroits suivants: A. D. Richard & Fils; P. H. Chabot; E. G. Laverdure; Lebel & Frère et aux bureaux du "Canada."**

Il en sera déposé à d'autres places qui seront mentionnées au fur et à mesure.

OUVRIERS, RALLIEZ-VOUS en MASSE.

En vous montrant reconnaissant, vous vous assurez les sympathies des hommes d'état.

MARDI, 16 OCTOBRE 1888.

ACTUALITÉS

Notre journal a été le premier à annoncer que l'ex-Père Paradis allait à Rome aux dépens du parti de l'économie qui gouverne à Québec.

M. Mercier a souscrit $50.00 pour l'ex Père Paradis qui va, à Rome, prouver qu'il a eu raison de s'insurger contre son Ordre et de voter deux fois à la dernière élection du comté d'Ottawa.

Six des plus brillants écrivains des Etats-Unis sont d'anciens typographes. Ce sont Mark Twain, Whitman, David R. Locke, Joaquim Miller, Bret Harte et le grand puriste littéraire W. D. Howells.

Ce matin, le *Citizen* consacre son premier éditorial au diner que les ouvriers organisent en l'honneur de l'hon. M. Chapleau et se déclare certain d'un succès sans précédent.

Il croit en outre que tous les ministres seront présents.

Il faut lire les journaux nationards pour comprendre jusqu'à quel point M. Mercier sèche de dépit en voyant les ovations à faire ou faites à l'hon M. Chapleau. L'*Electeur* fabrique des dépêches d'Ottawa à propos du banquet du 18 et laisse voir imprudemment sa rage sotte et ridicule.

A la prochaine session de Québec, les rapports des Commissions d'Agriculture et des Asiles seront soumis; des mesures pour abolir la double représentation au Sénat et au Conseil et pour la division de quelques comtés seront aussi présentées. Les partisans de M Mercier admettent que cette dernière mesure va leur coûter sang et eau. Ils attendent le résultat de la contestation d'Ottawa.

Le *Free Press* publie une lettre d'un prétendu employé civil qu'on aurait voulu forcer à souscrire pour le banquet Chapleau. Nous opposons le démenti le plus complet à cette imputation Bien plus, c'est et ce sera notre conviction que cette lettre a été fabriquée dans les bureaux du *Free Press* tant que celui n'aura pas prouvé le contraire. Et il ne le prouvera pas.

Dans le *Monde* d'hier:

"Jeudi prochain, le 18 octobre, aura lieu une excursion à Ottawa, à l'occasion du banquet offert ce jour-là à l'honorable M. Chapleau et à M. A. T. Lépine, M.P., par les ouvriers de la ville d'Ottawa. Le banquet qui s'annonce d'avance comme une puissante démonstration, aura lieu dans le vaste patinoir d'Ottawa.

"Les organisateurs feront mettre des couverts pour au moins quinze cents convives. Le nombre des ouvriers qui ont déjà signifié leur intention de prendre part au banquet est de plus de mille. Le prix de passage aller et retour, de Montréal à Ottawa, n'est que de $1.75, soit à peu près le quart du prix ordinaire. Les cartes d'admission au banquet ne coûtent qu'une piastre. On pourra s'en procurer d'avance de M François Benoit, président de l'Association Conservatrice."

L'OUVRIER ET LE REPOS.

La machine, pour continuer sa marche, n'a besoin que d'huile ou de graisse. Elle n'a pas besoin de repos.

La graisse de l'ouvrier-machine, c'est le salaire.

Tous admettent qu'il y a droit: sans cela, il s'épuiserait vite et produirait peu.

Mais de repos, en certains pays, il ne faut plus en parler.

Le repos du dimanche, voulu par Dieu et par l'Eglise, a dû avant tout être aboli.

Quoique, jusqu'à ce jour, une loi l'assure à l'ouvrier et nos coutumes le consacrent, disons-en un mot. Le mercantilisme, l'industrialisme et la soif du gain gagnent si vite un peuple, quand il est, chaque jour, tenté par l'aspect brillant de la richesse, de la rechercher comme sa fin!

Et d'abord, n'étant pas militaire, je tiens à déclarer que, lors même que le repos du dimanche serait prouvé nuisible aux intérêts matériels des ouvriers, je n'y tiendrais pas moins: la loi de Dieu prime tout autre intérêt.

Mais, à un simple point de vue humanitaire, le repos du dimanche est utile, voire même nécessaire.

Tous les peuples l'ont reconnu plus ou moins explicitement.

La révolution française voulut, c'est vrai, le jeter par-dessus bord. On sait quel sort eurent les fameuses décades et comment, de guerre lasse, il fallut en revenir à l'ancienne semaine.

Veut-on des témoignages? j'en pourrais citer des centaines.

"Nous Anglais, disait l'honorable Macaulay, nous ne sommes pas plus pauvres, mais plus riches, parce que, depuis des siècles, nous donnons au repos une journée sur sept, cette journée-là n'est pas perdue. Pendant que l'industrie s'arrête, que le sol se repose dans le sillon, que la Bourse est silencieuse, que la manufacture laisse ses fourneaux éteints, il se fait un travail tout aussi profitable au bien-être de la nation que le travail des jours ouvriers. L'homme, *cette machine des machines*, répare ses forces et retourne le lundi à son travail avec un esprit plus clair, un cœur plus content et avec une nouvelle vigueur physique."

Passons sur cette expression malheureuse *machine des machines*, pour ne voir que la thèse. Macaulay a raison.

Il ne va pas assez loin pourtant, car un catholique aurait dit qu'après le repos du dimanche, l'ouvrier retourne à son travail avec un esprit nourri de la parole sacrée et le cœur fortifié par les sacrements.

N'est-ce pas Gladstone qui a déclaré que à la suite d'une longue expérience de la vie des ouvriers, il s'est convaincu de la nécessité du repos dominical, pour maintenir les facultés et le corps dans un juste équilibre et qu'il faut assurer ce repos d'un jour, *par tous les moyens possibles*.

Proudhon lui même vouait aux gémonies ces philantropes qui médisent, au sein de l'abondance, le malheur de leurs semblables et qui ne trouvent pas assez, au milieu du repos dont ils jouissent eux-mêmes, d'imposer six jours de travail aux pauvres.

Je m'arrête, car ces témoignages devront suffire aux plus difficiles.

Au reste, un moment de réflexion nous convaincra mieux que tout le reste.

Là où le dimanche est observé, que se passe-t-il? L'ouvrier se rapproche de Dieu et se trouve plus grand et meilleur. Il s'arrache un moment à la matière pour s'élever vers des régions plus pures. Il rend à l'âme son empire sur le corps.

Le chrétien, élevé avec ces idées du *moyen-âge*, comme disent les impies, est jaloux de sa dignité, de sa liberté, de son indépendance civile. Plus on s'abaisse devant Dieu; plus on se tient droit devant les hommes. Il est grand dans ses conceptions, fécond dans ses travaux artistiques, plus qu'humain dans aspirations. Les monuments laissés, par nos pères sur tous les points de l'Europe le prouvent.

Aujourd'hui, où en est l'ouvrier en fait de dignité, de liberté et d'indépendance? Combien de fois ne l'a-t-on pas vu jeter ces trois grands attributs sous les pieds de moneurs qui l'exploitent! Nous en parlerons plus tard.

Où sont les grands conceptions, les travaux vraiment grands, les sublimes aspirations de l'homme machine?

Réduit à n'être qu'une machine, il ne produit qu'un travail machinal et n'opère qu'un progrès matériel.

Sous l'influence des idées chrétiennes, l'ouvrier se sentait roi dans sa maison. Il y restait volontiers et il buvait à longs traits les joies de la vie de famille. Tout travail était laissé de côté, et les peines s'oubliaient vite près de sa femme qu'il aimait, au milieu d'enfants qu'il couvrait de toute l'affection de son beau grand cœur.

La prétendue civilisation moderne ne lui permet pas, même le dimanche, de se reposer sous le toit de la famille; ou, s'il travaille près de sa demeure, il n'y rentre que le soir quand, épuisé de fatigue, il n'a plus ni la volonté ni la force de s'occuper des soins domestiques. La famille nécessairement se scinde et le cœur s'en va.

Comme il est beau de voir l'ouvrier chrétien se rendre, en habits de fête, avec sa petite famille, elle aussi en grande toilette, là où toutes les classes se confondent dans une vraie fraternité qui permet à chacun d'appeler Dieu *son père*!

Si vous voulez trouver l'ouvrier modernisé aux plus beaux jours de fête, allez le chercher dans la fumée de la manufacture, dans la poussière des chemins, au milieu du bruit assourdissant des machines. Voyez-le: il dégoutte de sueur, il est noir de charbon, et il est vêtu comme les jours ordinaires.

C'est là ce qu'on appelle progrès!

Ouvriers canadiens, gardez le dimanche.

CATHOLICUS.

COMTE D'OTTAWA

Contestation de M. Rochon.

ENCORE LA GARDE NOCTURNE

HOURRAHS D'UN OPPORTUNISTE

Devenu garde-forestier après avoir nourri gratuitement 75 "libres et intelligents" électeurs

Séance du 15 octobre, 1818.

La cour s'ouvre par le témoignage de M Edmond Thibeaudeau, barbier de Hull. Le témoin dit avoir été engagé par M. C. B Major à faire partie de la patrouille pendant l'élection du comté d'Ottawa, l'automne dernier et qu'il a reçu de M Nap. Pagé, la somme de $6 pour ses services comme tel, soit $2 par nuit.

M. le Dr Synek et M. Charles Latourelle, de Gracefield, sont ensuite examinés comme témoins, mais n'ont pas pris une part active à l'élection et ne connaissent rien.

M. James Donovan, garde forestier, de Maniwaki, est ensuite examiné. Il a travaillé pour M. Rochon pendant les deux élections précédentes et a parlé en public en sa faveur. Le témoin dit qu'il a fourni des repas le jour de la votation, à Maniwaki, à des personnes qui voulaient avoir à manger, qu'ils fussent en faveur de M. Rochon ou en faveur de M. Cormier. Un de ceux qui avaient crié "hourrah, pour M. Rochon," avant d'avoir son diner, a crié ensuite "hourrah, pour M. Cormier," après avoir mangé. Quelques-uns ont voulu le payer, mais il n'a pas voulu accepter d'argent. Le témoin dit qu'il n'avait pas ouvert sa maison ce jour-là, mais qu'en arrivant chez lui pour diner, plusieurs personnes lui ont demandé de leur donner à diner. Le témoin ajoute qu'un grand nombre de personnes étaient des pratiques de son magasin et qu'il n'a pas voulu se refuser leur demande. Il a donné à diner à 75 personnes, à peu près, chez lui ce jour-là. Le témoin a vu M. Phaneuf et M Dauray, pendant l'élection. Tous deux travaient en faveur de M Rochon. Le témoin a vu aussi M. H A. Gayette, en compagnie de M. Rochon, à Maniwaki, le témoin a représenté M. Rochon au poll de Kensington, et il a vu le Rev Père Paradis dans les environs du poll le jour de la votation Le témoin a aussi vu M. J. B Charlison dans l'haut de la Gatineau, mais il ne se rappelle pas l'avoir vu en compagnie de M, Rochon ni travailler en sa faveur.

Le témoin a entendu M. Rochon parler une fois en public à Maniwaki pendant la dernière élection, mais il n'a pas parlé lui-même à M Rochon pendant l'élection et n'a pas reçu d'argent de lui ni d'aucune autre personne pendant l'election et pour l'élection, et personne ne lui a promis d'argent ni de position d'aucune sorte. Depuis l'élection, le témoin a été nommé à une position vacante de garde forestier.

A quatre heures la cour s'ajourne au 17 courant à dix heures et demie du matin, et la cause se continuera de jour en jour jusqu'à la fin de l'enquête.

LES PERES DE LA CITE

La Gare de la Rue Sussex.

UNE VIVE DISCUSSION.

Exemption de Taxes pour le Couvent du BonPasteur.

Séance du 15 octobre.

Une assemblée régulière du conseil de ville a été tenue hier soir sous la présidence du promaire Erratt. Les échevins présents étant MM. Gordon, Dalglish, Cox, Monk, McVeity, Borthwick, O'Leary, Heney, Laverdure, Larose, Bingham, Adam, Durocher, Roger, Askwith et Henderson.

Le feu s'ouvre sur la question du maintien par la compagnie du Pacifique Canadien de la gare de la rue Sussex. D'après l'opinion de M. A. J. Christie, dont une communication adressée à l'avocat de la cité est lue, il est facile de faire consentir la compagnie à maintenir en bon état cette voie ferrée et d'en donner de nouveau le bénéfice à la basse-ville.

L'échevin Henderson propose, secondé par l'échevin Heney, que cette communication soit prise en considération et que de plus M. Christie soit autorisé à se mettre en rapport avec un avocat de Toronto afin de savoir si des procédés légaux peuvent être pris contre la compagnie du Pacifique.

Les échevins Gordon et McVeity ne croient pas que la corporation doive s'engager à faire agir la compagnie du Pacifique Canadien sur ce point.

L'échevin Laverdure est d'opinion contraire et dit que les contribuables de la basse-ville ont fait d'immenses sacrifices durant de longues années pour le maintien de ce chemin et que ses propriétés mêmes ont été mises entre les mains du shérif pour payer le bonus à la compagnie; il trouve l'excuse de certains magnats du chemin de fer du Pacifique très pauvre, lorsqu'ils disent qu'il est trop difficile d'entretenir les ponts sur la rivière Rideau; il y a sur la voie du chemin de fer du Nord, bon nombre de ponts traversant des rapides beaucoup plus forts que la rivière Rideau et la compagnie trouve moyen de les garder en bon état sans aucun danger. L'échevin Laverdure ajoute que pour peu que la conseil soit unanime à approuver la motion de l'échevin Henderson, la corporation obtiendra *fair play* sur cette question.

L'échevin Bingham se prononce dans le même sens et, en fin de compte, la motion est adoptée.

Le greffier lit une communication informant que la Compagnie des chemins Ottawa et Gloucester a nommé M. Jas Cunningham comme son arbitre pour fixer la valeur des terrains inclus dans les limites de la cité, d'après la nouvelle extension; ce rapport a été référé au comité des Finances qui fera le choix de son arbitre.

On lit ensuite une communication des Révdes. Sœurs de la Charité (Bon Pasteur), demandant une exemption de taxes. Il est proposé par l'échevin Heney, secondé par l'échevin McVeity, que cette demande soit accordée.

L'échevin Cox est opposé à cette exemption de taxes comme à toute autre qui requiert l'argent du public.

L'échevin Monk, pour couper court à la discussion, propose que la question soit renvoyée devant le comité de cotisations qui fera rapport à la prochaine assemblée du conseil.

L'échevin Henderson croit que cette institution ne vient en aide simplement qu'aux catholiques et qu'en conséquence il ne croit pas que la corporation soit tenue d'accorder cette exemption.

L'échevin Durocher se fait fort de faire comprendre à l'echevin Henderson que les Révdes Sœurs de cette institution ne s'informent jamais de la croyance ou de la nationalité des personnes qui leur sont envoyées.

Le vote est alors pris sur l'amendement de l'echevin Monk qui est perdu par 9 contre 7. Le vote sur la motion principale est ensuite pris et elle est emportée sur division suivante: 10 contre 6.

Présenté le rapport No 12 du Bureau des Travaux.

Le pro-maire Erratt ayant insisté afin de faire retrancher l'item ayant trait aux $5,000 mentionnées pour améliorations locales, canaux d'égoûts, etc, le conseil est appelé à se prononcer.

Le vote sur cette question est contraire à la décision du promaire, il se répartit comme suit: contre la décision, 13; pour 3; les échevins votant pour étant Larose, Roger et Henderson.

L'échevin Larose présente ensuite le rapport du Bureau des Travaux, Ingénieur de la cité et autres, au sujet d'améliorations locales; ce rapport est adopté.

Le greffier procède ensuite à la lecture de plusieurs règlements au sujet d'améliorations locales, présentés par l'échevin Monk, président du comité des Règlements.

L'échevin Henderson annonça qu'il proposerait, à la prochaine réunion du Conseil, une motion à l'effet de l'adoption de toute exemption de taxes.

Il est ensuite proposé par l'échevin Durocher, seconde par l'échevin Henderson, que le Conseil s'ajourne.

CORRESPONDANCE

M. le Directeur du Canada.

Un correspondant de votre journal, se couvrant d'un pseudonyme comme d'un capuchon sous lequel il cache autant d'honnêteté que de savoir-vivre, dirige depuis quelques jours un jet d'eau sale sur le Bureau des Ecoles Séparées.

Ne connaissant pas ce pompier, je ne sais pas s'il vaut la peine qu'on le méprise; mais je lui donne le bénéfice du doute.

ACHILLE FRÉCHETTE,
Commissaire des Ecoles Séparées.

Ottawa, 16 octobre 1888

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Bouton, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente! $1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock, Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN

ET

HEBDOMADAIRE.

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

M. J. & P. GUILLET

EPICERIES

Coin des Rues York et Cumberland

OTTAWA.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

On demande une personne pour avoir soin de deux enfants. S'adresser au No. 315, rue Daly.

On demande plusieurs hommes pour scier du bois. On garantira de l'emploi pour l'hiver.

S'adresser à J. DAVIS,
No. 494 Rue Clarence

On demande Une bonne fille habituée au travail de mettre la feuille sur la presse trouverait de l'emploi permanent en s'adressant au bureau du Canada.

A LOUER

Une maison située sur la rue Inkerman, No 72, en face de l'ancien marché, Hull. Bonne cour, remise et étable, et aussi un grand magasin qui sera livré au printemps prochain. Conditions faciles.

MME FOREST, Prop.

A VENDRE, un piano de première classe sera vendu à bon marché et à des conditions très faciles. S'adresser au numéro 279 rue l'Eglise.

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variété,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER

EPICERIES EN GENERAL

Coin des rues Cumberland et York

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le sous gné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

—No. 175 RUE SPARKS—

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et TOITURES

—:o:—

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.

Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

☞ Agents pour engins de PEASE continués à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

CANAUX DU SAINT-LAURENT.

DIVISION DE GALOPS

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant pour endos: "Soumissions pour les Canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 30ième jour D'OCTOBRE COURANT, pour la construction de deux écluses et le creusement et l'élargissement du Canal Galops.

Une carte topographique et les plans et spécifications seront prêts pour l'examen qu'on voudra faire, à ce bureau et à celui du Garde-Ecluses de Galops, le et après MARDI, le 16ième jour d'OCTOBRE COURANT; aux mêmes endroits, en faisant application personnelle, les contracteurs pourront se procurer les blancs de soumissions.

Si une combinaison ou un syndicat, présente une soumission, elle devra porter la signature courante tout au long, le genre d'occupation et la résidence de chacune des personnes en formant partie, et le tout devra, en outre, être accompagné *d'un reçu de dépôt de banque* au montant de $6,000.

Ces differents *reçus de dépôts*—les chèques ne seront pas acceptés—doivent être endossés en faveur du Ministre des Chemins de Fer et Canaux, et seront confisqués si le soumissionnaire refuse de faire les travaux aux prix et aux termes spécifiés dans la soumission qu'il aura faite.

Ces reçus de dépôts seront remis aux différents soumissionnaires dont les offres n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, toutefois, à accepter a plus basse soumission ou aucune autre.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 11 octobre 1888.

AVIS

Je, soussigné, donne avis que je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse ou aucune autre personne.

EMERI PELLETIER.

Hull, 5 octobre 1888.

119 RUE RIDEAU

$1.25

Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,

P. S.—Cet offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY et HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solicitenr, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union**, D. LEE, propriétaire. Pain à 3 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

LAURENT DUHAMEL
ETAL D.—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88